Les éléments clés

- Le noyau logiciel : PARLe, JusticeBot, le Tribunal virtuel, l'interface de salle d'audience (ISA), le greffe electronique et le noyau cyberjustice.
- L'infrastructure de recherche : trois infrastructures partagées entre l'Université de Montréal et l'Université McGill.
- La programmation scientifique : fertilisation croisée entre les objectifs technojuridique et sociojuridique.
- Libérer le potentiel de la cyberjustice dans le monde.
- Un réseau mondial de chercheurs et de partenaires.
- Un projet de recherche de 6 ans en intelligence artificielle (AJC).

Procès simulé au Laboratoire de cyberjustice

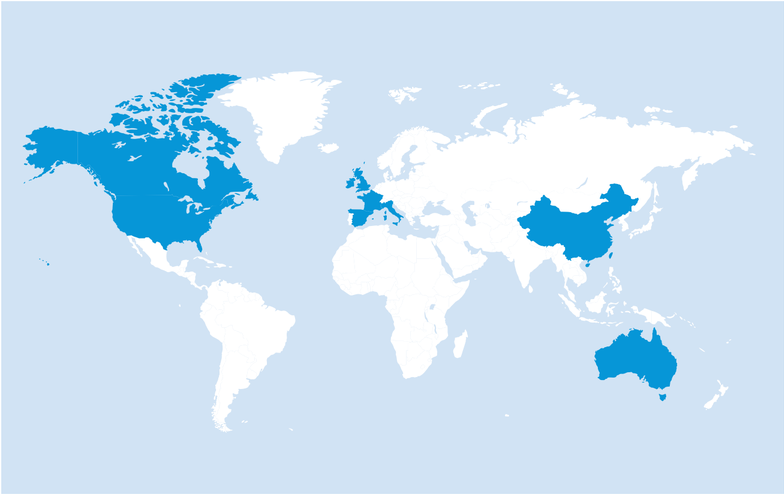

4 plateformes
6 logiciels
& 27 modules
9 disciplines
32 universités
44 partenaires
45 chercheurs

L'objectif du Laboratoire est de tirer profit des avancées technologiques afin de faciliter l'accès à la justice et d'élaborer de nouveaux modèles processuels.

Laboratoire de CYBERJUSTICE Laboratory

Université de Montréal · McGill Faculty of Law / Faculté de droit · Centre de recherche en droit public

Adresse civique
3200 Jean Brillant, B-2215
Université de Montréal
Montréal (Québec)
H3T 1N8
Canada

Adresse postale
Laboratoire de cyberjustice
Faculté de droit
Université de Montréal
C.P. 6128, Succ Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7

www.cyberjustice.ca
info@cyberjustice.ca
514 343-6111 p. 2550

Laboratoire de CYBERJUSTICE Laboratory

Mettre la technologie et l'intelligence artificielle au service de la Justice.

Le Laboratoire de cyberjustice est une infrastructure de recherche unique au monde menée au sein des facultés de droit de l'Université de Montréal et de l'Université McGill.

Son objectif principal est d'analyser et d'exploiter les avantages offerts par les technologies de l'information au profit des citoyens et de l'appareil judiciaire.

Karim Benyekhlef, directeur du Laboratoire de cyberjustice.

Équipe du Laboratoire de Cyberjustice 2019

Noyau logiciel

- PARLe : plateforme facilitant la résolution en ligne des conflits ;
- Greffe électronique : plateforme permettant la mise en réseau des dossiers judiciaires ;
- ISA : interface de salle d'audience visant à gérer la diffusion et le partage de la preuve ;
- JusticeBot : agent conversationnel simplifiant l'accès à la justice grâce à l'intelligence artificielle ;
- Tribunal Virtuel : vise à améliorer le sentiment de présence réelle dans le cadre d'une justice dématérialisée.

Équipe

L'équipe de recherche est multidisciplinaire et internationale.

Elle travaille en étroite collaboration avec les principaux acteurs des milieux judiciaire et civil (juges, avocats, greffiers, notaires, représentants des justiciables et de la société civile, etc.). Cette étroite collaboration permet à l'équipe de développer des logiciels adaptés aux besoins du système judiciaire.

Infrastructure de recherche

L'infrastructure de recherche, répartie, entre l'Université de Montréal et l'Université McGill, comprend :

- Un laboratoire informatique équipé de serveurs, d'ordinateurs et d'outils permettant de simuler la mise en réseau d'un système judiciaire et extrajudiciaire, ainsi que de développer des outils d'intelligence artificielle ;
- Une salle d'audience à la fine pointe des technologies audiovisuelle et informatique ;
- Une salle d'audience satellite ;
- Une salle d'audience mobile.

Approche scientifique

L'approche scientifique du Laboratoire vise à conjuguer recherches technojuridiques et sociojuridiques, afin que les résultats de l'un enrichissent l'autre.

L'approche sociojuridique a pour objectif d'étudier et d'analyser les implications d'une justice numérisée et du recours aux outils d'intelligence artificielle.

Les modules informatiques testés au Laboratoire permettent d'identifier, par simulation, les obstacles humains, sociaux, juridiques ou économiques, à la mise en réseau du système judiciaire. Ces travaux permettent également d'imaginer de nouveaux modèles procéduraux.

Travaux

Les travaux du Laboratoire entendent promouvoir et libérer le potentiel de la cyberjustice :

- Par la création d'une communauté touchant le plus grand nombre possible d'acteurs judiciaires ;
- En s'adaptant au contexte des différents tribunaux ;
- Par différents partenariats de recherches internationaux en intelligence artificielle et droit algorithmique.

Intelligence artificielle

En plus du développement d'outils d'IA par son équipe technojuridique, le Laboratoire conduit un partenariat de recherche sociojuridique, le projet « Autonomisation des acteurs judiciaires par la cyberjustice et l'intelligence artificielle » (AJC), financé par le Conseil de recherche en science humaine du Canada, qui vise à mettre l'intelligence artificielle au service des acteurs judiciaires pour accroître la prévention et la résolution des conflits.

Cette étude porte sur les conditions et les modalités concrètes de la mise en œuvre de l'IA dans la pratique des acteurs judiciaires : gouvernance des données judiciaires, protection des personnes vulnérables, interprétabilité des algorithmes, encadrement juridique des outils algorithmiques, protection des renseignements personnels, enjeux sécuritaires.

Les acteurs judiciaires utilisent les plateformes technologiques du Laboratoire pour présenter les éléments de preuve.

La technologie permet une grande mobilité tout en restant connecté. La distance géographique et le nombre d'intervenants ne sont plus des obstacles à la tenue d'un procès.

Le Laboratoire de cyberjustice est un point de convergence de la recherche sur la mise en réseau des tribunaux judiciaires au Canada et dans le monde.

La cyberjustice offre de nouvelles possibilités technologiques et sociales pour la communauté judiciaire mais aussi pour les justiciables.